



Perspective

La diffusion de l'édition scientifique en question

Cet éditorial est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires au [comité éditorial](#).

Vingt mille revues scientifiques diffusent plus de 2 millions d'articles chaque année à travers le monde [1]. Malheureusement, le coût prohibitif de beaucoup d'entre elles et leur accessibilité réduite constituent deux problèmes de taille pour bon nombre d'institutions au sein desquelles s'effectuent les recherches (universités, centres de recherche, ministères, etc.). Faut-il rappeler que certains abonnements dépassent allègrement les 15 000 dollars canadiens par an ! De plus, il n'est pas rare que certaines revues obligent les auteurs des textes, ou leurs laboratoires d'attache, à déboursier plus de 1 500 dollars canadiens pour que les articles soient publiés [2]. Ces prix élevés constituent une barrière à l'achat pour bien des chercheurs et des institutions et obligent les responsables des bibliothèques, universitaires et autres, plus « pauvres » à faire des choix difficiles en termes de sélection.

Selon Stevan Harnad, titulaire d'une Chaire de Recherche du Canada à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), même la Harvard University est concernée par ce dilemme lorsqu'il est question de choisir entre les revues disponibles. Bernard Lang, directeur de recherche à l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) en France admet que si son institut possède l'un des centres de documentation parmi les mieux pourvus dans ses domaines de recherche, il est impossible de suivre le coût croissant des publications. Ainsi, chaque année, des abonnements sont supprimés. Le manque de publications jugées pourtant majeures, mais trop chères, appauvrit les capacités de l'institution à se maintenir à la fine pointe de la recherche.

Si les prix élevés peuvent s'expliquer dans le contexte économique de l'édition papier, par exemple en raison du faible tirage qui fait augmenter les coûts de production, nous pouvons nous interroger sur le rôle de quelques géants de l'édition scientifique tels qu'Elsevier ou Springer-Verlag qui font des profits considérables. Or, tous les auteurs ont intérêt à ce que leurs écrits soient lus par un lectorat le plus large possible, que ce soit pour accroître leur notoriété auprès de leurs pairs ou pour essayer de diffuser leurs idées auprès d'un public plus vaste. De plus, pour la plupart d'entre eux et ce, contrairement aux écrivains et aux journalistes, l'objectif n'est jamais directement financier.

Le développement de l'Internet, que l'on peut présenter comme la première concrétisation des réseaux informatiques à l'échelle planétaire, permet d'aborder la question de la publication scientifique d'un oeil nouveau. En la matière, l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (IBAO) (ou Budapest Open Access Initiative, BOAI) est particulièrement intéressante à suivre. L'IBAO a pour but de permettre un accès libre aux articles scientifiques et d'accroître ainsi leur diffusion potentielle. Par libre accès,

nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à

tout un chacun de lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrières financières, légales ou techniques autres que celles indissociables de l'accès à et de l'utilisation de l'Internet. La seule contrainte à la reproduction et à la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine, devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités[3].

Pour atteindre cet objectif, les promoteurs de l'initiative proposent d'adopter deux stratégies qui remettent en cause le rôle central des éditeurs qui, pour des raisons commerciales, ne sont pas prêts à abandonner les pratiques actuelles. Il est question d'une part, de l'auto-archivage institutionnel des articles qui ont fait l'objet d'une publication de la part d'une revue renommée existante tout en respectant les contrats de propriété intellectuelle en vigueur et, d'autre part, de la création de nouvelles revues savantes, financées par des modèles économiques alternatifs proposant un accès ouvert aux articles. Au sujet de la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques, Stevan Harnad précise que les nouvelles revues seront financées dans un premier temps par des fondations, l'une d'entre elles appartenant au milliardaire George Soros qui a déjà offert un premier financement d'environ 4 millions de dollars canadiens. À terme, Stevan Harnad estime que les articles seront financés par des cotisations des institutions scientifiques, un système de répartition devant permettre aux laboratoires plus modestes et ne disposant pas de ressources suffisantes, de publier quand même leurs travaux. Quant à l'autopublication, il pourrait s'agir de publier des textes avant que les remarques des comités de lecture n'aient été intégrées par les auteurs dans ces textes. La prise en compte par les auteurs des critiques pourrait être présentée dans un fichier à part plutôt que d'être directement intégrée dans le texte initial. Les revues traditionnelles ne pourraient pas s'opposer juridiquement à de telles pratiques.

L'IBAO cherche ainsi à séparer la fonction essentielle de l'édition savante, c'est-à-dire l'évaluation et le contrôle par les pairs, de la fonction, normalement secondaire, des éditeurs actuels (mise en page, impression et diffusion, marketing, gestion des abonnements). La première tâche, qui représente entre 10 et 30 % des coûts de production d'un article scientifique, pourrait être payée par les institutions qui financent la recherche. La deuxième pourrait permettre la mise en marché d'une version embellie sur papier, mais cette dernière ne serait plus incontournable pour avoir accès sans restrictions aux articles scientifiques.

Les propos tenus par les promoteurs de l'IBAO peuvent paraître parfois discutables, mais ils nous interpellent. Le texte nous semble pécher par excès d'enthousiasme : le « bienfait pour tous », faut-il le rappeler, concerne essentiellement la communauté des chercheurs. Plus fondamentalement, comme l'écrit Vincent Mosco, ne retrouve-t-on pas ici le rêve des philosophes et des bibliothécaires qui consiste à rendre l'ensemble de l'information disponible dans le monde sans que nous ayons besoin de temps, d'énergie et d'argent pour nous déplacer dans les lieux où sont stockées les informations ? Or, si cette vision tient compte en partie – en partie seulement, car il faudrait intégrer dans les coûts l'ensemble des matériels et logiciels nécessaires pour se brancher sur l'Internet – des inégalités considérables en termes de capital économique, elle n'intègre en revanche pas les autres inégalités en termes de capital culturel, politique ou technique. Dire que la convergence entre une tradition ancienne, la publication scientifique gratuite, et une technologie nouvelle, l'Internet, permettra de partager le savoir des riches avec les pauvres et le savoir des pauvres avec les riches peut laisser interrogateur...

Par ailleurs, soulignons que l'Institut pour la Société Ouverte (Open Society Institute, OSI), le réseau d'institutions qui s'est engagé à fournir l'aide et les financements initiaux pour atteindre

L'objectif de l'accès libre des contenus scientifiques en faisant la promotion de l'auto-archivage institutionnel et en lançant de nouvelles revues – économiquement autosuffisantes – en libre accès, a été fondé par le milliardaire George Soros. Or, celui-ci est responsable de variations considérables des taux de change de plusieurs monnaies suite à des opérations spéculatives. C'est ainsi qu'en 1992, il est parvenu à gagner plus d'un milliard de dollars canadiens en une seule journée, et ce simplement en spéculant sur la valeur de la livre anglaise. La Banque Centrale du Royaume-Uni a dû mobiliser l'argent des fonds publics pour relever le cours de la monnaie britannique. Le milliardaire à la retraite est par ailleurs poursuivi en France pour « délit d'initié » dans l'Offre publique d'achat (OPA) de 1988 sur la banque Société Générale. L'affaire sera jugée au début du mois de novembre 2002. Voilà tout un paradoxe.

Cependant, l'initiative a d'ores et déjà du succès. Le 14 février 2002, jour de son lancement officiel, près de trois cents chercheurs et chercheuses ainsi qu'une trentaine d'institutions (universités, bibliothèques, etc.) avaient signé l'appel. De plus, les grandes maisons d'édition n'ont pas tardé à réagir. Six des plus grands éditeurs mondiaux (Blackwell, Elsevier Science, Wolters Kluwer International Health Science, Springer Verlag et John Wiley) ont répliqué en lançant avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) un projet de formation continue et à distance. L'initiative, baptisée *Health Inter Network Access to Research*, devrait permettre aux universités, écoles de médecine, centres de recherche et autres institutions publiques des pays en développement, d'avoir accès aux publications biomédicales de ces six éditeurs par Internet. Dans sa première phase, elle doit permettre aux établissements de 70 pays d'accéder gratuitement ou à prix réduit à plus de 1 000 titres diffusés par ces éditeurs. Ceci prouve au moins que l'IBAO a déjà fait bouger les choses.

Plus près de nous, soulignons la très récente mise en ligne de l'initiative « ArchiveSIC » dans le champ des études en information-communication en France. Celle-ci est destinée à recueillir et à faire circuler les publications scientifiques. Pour ce faire, les auteurs (chercheurs, enseignants, doctorants, praticiens) sont invités à déposer leurs articles (déjà publiés, en cours d'évaluation ou en version prépublication) dans cette archive. Il s'agit de rendre les travaux plus visibles et de constituer « un élément essentiel en vue de proposer, à terme, des modes de cartographies thématiques, de réseaux d'auteurs, de laboratoires, de citations et co-citations, d'analyses diverses de corpus » [4]. Cette initiative qui nous concerne directement en tant que chercheurs en communication mérite d'être saluée.

Malgré les réserves que l'on peut avoir vis-à-vis de certains propos tenus par les promoteurs de l'IBAO, malgré l'opposition que l'on peut adopter vis-à-vis de George Soros, ces projets visant une plus large diffusion de la connaissance méritent d'être suivis avec intérêt. N'avons-nous pas considéré dès la naissance de la revue COMPOSITE en 1997 que celle-ci devait être un espace pour la diffusion des publications des jeunes chercheurs et chercheuses en communication ? N'avons-nous pas tenu à ce que l'ensemble du contenu soit libre d'accès (et refusé tout financement publicitaire) ? C'est donc avec grand intérêt que l'équipe de COMPOSITE désire s'associer à cette réflexion. Nous y reviendrons certainement dans un prochain éditorial.

En attendant, dans ce nouveau numéro, et ce n'est pas sans lien, médias et technologies de l'information et de la communication (TIC) sont abordés d'un point de vue sociopolitique. [Éric George](#) montre que si l'espace public créé par les usages de l'Internet s'ouvre progressivement à un plus grand nombre de groupes et de personnes, il laisse également se développer de plus fortes inégalités entre ceux-ci. On comprend dès lors que les organisations militantes qui luttent pour une diminution des inégalités à travers le monde s'interrogent quant à leur appropriation collective du réseau informatique.

En s'intéressant aux « portails citoyens d'information politique », [Marin Ledun](#) s'interroge sur le processus de colonisation de l'expérience politique qui peut être perçue comme la standardisation et la production sérielle, à tendance industrielle, d'une expérience politique coproduite par le citoyen-consommateur, intégrée dans une mécanique de rationalisation par le discours, de normalisation par les techniques d'information et de communication, elles-mêmes traversées et transcendées par des logiques marketing et des stratégies marchandes.

Pour sa part, [Alexandra Dans](#) se penche sur la question de la démocratie et du pluralisme en Uruguay. Elle analyse le traitement télévisuel des élections présidentielles de 1999 et constate à cette occasion que, pour des raisons tant politiques qu'économiques, les diverses voix de la nation ne s'y retrouvent pas. Elle propose plusieurs pistes de solutions pour remédier à ce problème : réaffirmer le caractère de « service public » de la télévision, créer un organisme de réglementation indépendant, développer l'éducation de la population, notamment aux médias et favoriser l'appropriation citoyenne de ces mêmes médias.

[Jean-Thierry Julia](#) consacre son article à la notion d'interactivité. Celle-ci est tout d'abord envisagée du point de vue linguistique de l'énonciation. L'auteur conclut alors à l'actualisation par l'utilisateur de pré-énoncés existants déjà du côté du dispositif. Il poursuit ensuite son analyse dans le domaine de l'informatique théorique et mentionne alors la prévalence de la structure algorithmique itérative. Enfin, il conclut en envisageant un autre type d'interactivité, non plus à l'initiative du seul dispositif, mais effective du côté de l'utilisateur dans ses propres contributions aux énoncés.

[Martin Bouchard](#) s'intéresse aussi aux TIC mais en se demandant si avec l'invention du télégraphe qui a permis aux messages de se déplacer plus rapidement que les messagers, le processus de mondialisation ne s'est pas renforcé, une mondialisation-télécommunication s'ajoutant à la mondialisation-transport plus ancienne. Il en vient à aborder les concepts de « temps médiatique » et de « temps partagé » qui ouvrent des perspectives intéressantes pour les auteurs et chercheurs qui s'intéressent à la (télé)communication.

Enfin, la mondialisation est également au cœur de la réflexion de [Fabien Granjon](#) à partir de la lecture critique du livre de l'anthropologue Arjun Appadurai publié en version française en 2001 sous le titre *Après le colonialisme - Les conséquences culturelles de la globalisation*.

Restons encore pendant quelques instants dans le contexte de la mondialisation pour conclure cet éditorial. Vous noterez tout d'abord dans vos « signets » ou « favoris » la nouvelle adresse du site, **composite.org**, qui témoigne du fait que COMMposite est plus que jamais une revue internationale. De plus, vous pourrez constater que les résumés sont maintenant traduits en quatre langues, le portugais s'ajoutant à l'anglais, à l'espagnol et à l'allemand.

Enfin, c'est avec grand plaisir et non sans une pointe de fierté que nous célébrons avec ce numéro le cinquième anniversaire du lancement de COMMposite. Cinq années d'efforts qui commencent à nous valoir des honneurs, puisque l'Université de Montréal a décerné à la revue un [prix d'excellence](#) dans le cadre de son concours [Forces UdeM 2002](#). C'est aussi l'occasion de quelques transformations, qui seront sans doute plus visibles encore dans le prochain numéro. D'ores et déjà, la page d'accueil propose des liens plus directs vers nos sections à mise à jour continue (Transit, Affluents) ainsi que vers une toute nouvelle section (« [Échos](#) ») consacrée à... la communication : entre vous et nous, et entre COMMposite et les autres médias. Elle vous donne notamment la possibilité de vous abonner à notre [Bulletin](#), une liste de diffusion qui vous

permettra d'être immédiatement informé(e) des nouvelles parutions, ou encore d'événements auxquels notre revue prend part. Merci de tout coeur de votre fidélité, et bonne lecture !

[L'équipe de COMMposite](#)

Pour aller plus loin...

Le texte de l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (en français) :

<<http://www.soros.org/openaccess/fr/read.shtml>>

Les initiatives ayant contribué à soulever le débat sur l'accès aux articles scientifiques :

Eprints.org : <<http://www.eprints.org/>>

The Public Library of Science : <<http://www.publiclibraryofscience.org/>>

The Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition : <<http://www.arl.org/sparc>>

Pour un accès public au patrimoine culturel : <<http://www.hypernietzsche.org/>>

Faut-il appliquer aux publications scientifiques la Directive européenne 2001/29/CE du 22 mai 2001 sur le copyright ? : <<http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/DA/>>

Trois textes de Stevan Harnad qui présentent l'argument à la base de l'IBAO et qui mènent vers bon nombre d'autres ressources :

<<http://www.cogsci.soton.ac.uk/~harnad/Tp/resolution.htm>>

<http://text-e.org/conf/index.cfm?fa=printable&ConfText_ID=7>

<<http://cogsci.soton.ac.uk/~harnad/THES/thes.html>>

Le texte de Vincent Mosco : <<http://www.carleton.ca/~vmosco/dun.txt>>

Le texte de Gabriel Gallezot, Ghislaine Chartron et Jean-Max Noyer :

<http://archiveSIC.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/00/29/index_fr.html>

Un texte de Ghislaine Chartron : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/archives-ouvertes.htm>>

L'initiative ArchiveSIC : <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>>

▲ Notes

[1] Précisons qu'il s'agit de revues « avec comité de lecture ».

[2] Les chiffres indiqués sont extraits de l'article intitulé "À l'abordage des revues scientifiques" de Denis Delbecq, paru le 14 février 2002 dans le quotidien français *Libération*. Idem pour les propos rapportés de Stevan Harnad et Bernard Lang (cf. paragraphes suivants).

[3] Extrait de l'IBAO : <http://www.soros.org/openaccess/fr/read.shtml>

[4] Extrait d'un courrier électronique reçu le 17 mai 2002 de la part de Gabriel Gallezot gabriel.gallezot@free.fr avec pour sujet : ArchiveSIC.



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2002 - Tous droits réservés.